



Réunion
de la Commission Locale de
l'Eau
8 décembre 2017

Compte-rendu

L'an deux mille dix-sept, le huit décembre, à quatorze heures, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Elorn s'est réunie à la salle de conférences, Maison des Services Publics, à Landerneau.

Membres présents :

- M. Francis Grosjean, président du Syndicat de Bassin de l'Elorn ;
- M. Jean-Marc Puchois, Conseiller Départemental ;
- Mme. Viviane Bervas, conseillère municipale de Landerneau ;
- Mme. Sylvaine Vulpiani, conseillère régionale ;
- Mme Claude Bellec, conseillère municipale de Brest ; excusée, pouvoir à F Estrabaud ;
- M. Éric Guellec, conseiller municipal de Brest ; excusé ; pouvoir à P Bégoc ;
- M. Bernard Nicolas, conseiller municipal de Plougastel-Daoulas ; excusé ; pouvoir à JF Kerbrat ;
- M. Patrick Le Hénaff, conseiller municipal d'Irvillac ;
- Mme Pascale Bégoc, conseillère municipale de Sizun ;
- M. Jean-François Kerbrat, Maire de St Sauveur ;
- M. Francis Estrabaud, Parc Naturel Régional d'Armorique ;
- M. Louis-Pol Lagadec, CCI MBO ;
- M. Marc Lars, Comité Départemental de Pêches Maritimes ;
- M. Thierry Larnicol, Section Régionale de la Conchyliculture de Bretagne Nord ;
- M. Jean-Yves Kermarrec, AAPPMA de l'Elorn ;
- M. Jean-Pierre Le Gall, Bretagne Vivante ;
- M. Claude Roussillon, Amis des Moulins du Finistère ;
- M. Le Préfet Maritime ; représenté par Anne-Laure Cadiou ;
- Mme. Anne-Marie L' Aour ; DDTM 29 ;
- M. Patrick Luneau, AELB ;

Assistaient à la réunion :

- Mr Gabin Droual, Bretagne Vivante ;
- Mme Béatrice Valette, Conseil Régional ;
- Arnaud Clugery, Eau et Rivières des Bretagne ;
- Nicolas Floch, Brest métropole
- M. Philippe Masquelier, animateur du SAGE de l'Elorn ;

N'assistaient pas à la réunion :

- Mme Florence Cann, Conseillère Départementale ; excusée, pouvoir à E Guellec ;
- Mme Françoise Péron, Conseillère Départementale ; excusée, pouvoir à C Bellec ;
- Mme Christine Margogne, conseillère municipale de Brest ;
- M. Philippe Héraud, maire de Plouneventer ;
- M. Yann-Fanch Kernéis, conseiller municipal de Plouzané ; Excusé ; pouvoir à F Grosjean ;
- M. Jérémy Person, conseiller municipal de la Roche-Maurice ; excusé ;
- Mme. Laurence Fortin, vice-présidente du Conseil Régional ;
- M. Jacques Guillou, maire de Dirinon ; excusé ;
- M. Jean-Claude Le Tyrant, maire de Daoulas ; Excusé ; pouvoir à P Le Hénaff ;
- M. Ronan Pichon, conseiller municipal de Brest ;
- M. Laurent Péron, conseiller municipal du Relecq-Kerhuon ;
- M. Henri Billon, maire de Loc-Eguiner/Ploudiry ;
- M. Louis Fagot, maire de Guimiliau ; Excusé ; pouvoir à F Estrabaud ;
- M. Hervé Sévenou, Chambre d'Agriculture; Excusé ; pouvoir à LP Lagadec ;
- M. Rémi Saliou, FDSEA ;
- M. Hervé Ladurée, Syndicat de la Truite d'Elevage de Bretagne ;
- M. Franck Oppermann, Eau et Rivières de Bretagne ; Excusé ; pouvoir à JY Kermarrec ;
- M. Stéphane Brelivet, UDSEA ;
- M. Loïc Le Pollès, CLCV ;
- M. Le Préfet de Bassin Loire-Bretagne ;
- M. le Sous-Préfet de Brest ;
- Mme. Gaëlle Lagadec ; ARS délégation Finistère ; Pouvoir à la DDTM ;
- M. le Délégué Interrégional, AFB; représenté par Hélène Anquetil ;
- M. le directeur, DREAL Bretagne ; représenté par Thibault Coll ; Excusé ; pouvoir à l'AELB ;
- M. le directeur, IFREMER ;
- M. le directeur, Parc Marin d'Iroise.

* *
*

Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2017

Francis Grosjean propose aux membres de la CLE d'approuver le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 20 septembre 2017.

Avis	Favorables	Abstentions	Défavorables
Votes	Unanimité	-	-
Résultat	Adopté		

La CLE du SAGE de l'Elorn adopte le compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2017.

Délégation au Bureau de la CLE

Il est proposé aux membres de la CLE d'approuver la délégation des missions suivantes au Bureau :

- Avis sur des projets consensuels, non sujets à débat,
- Communication autour du SAGE.

A chaque réunion de CLE, un point sera fait pour informer les membres des décisions prises par le Bureau.

Avis	Favorables	Abstentions	Défavorables
Votes	Unanimité	-	-
Résultat	Adopté		

La CLE du SAGE de l'Elorn adopte la délégation au Bureau des missions décrites ci-dessus.

Avis de la CLE sur la renaturation partielle d'un cours d'eau, lieu-dit Keravelloc, à Brest

Projet présenté par Nicolas Floch – Division Eau pluviale - Brest métropole, à l'aide d'un diaporama joint en annexe.

Ce projet passera en enquête publique dans les mois qui viennent.

Il est proposé à la CLE de donner un avis favorable au projet de renaturation partielle du cours d'eau du Spernot, lieu-dit jardin de Keravelloc, à Brest, étant précisé :

- Qu'il s'agit d'un projet qui remet à l'air libre un cours d'eau busé sur 300 ml, dans un espace vert en zone urbaine,
- Qu'est prévue la mise en place d'une zone d'expansion de crue destinée à limiter les débits en aval, avec réduction de diamètre de la buse aval, pour temporiser le débit,
- Que cet aménagement devrait permettre la remise en place naturelle d'une zone humide en continuité des zones encore présentes en amont.

Jean-François Kerbrat demande si un curage du cours d'eau est prévu. Nicolas Floch répond négativement.

Sylvaine Vulpiani pose la question de la fréquentation de ce parc. Il lui est répondu que de nombreux riverains utilisent cet espace pour leurs loisirs ou la promenade. Cet aménagement, en plus de la mise en place d'une zone d'expansion de crue, a été pensé pour améliorer encore son accessibilité et son attractivité.

Arnaud Clugery souhaite savoir s'il s'agit d'un projet global d'aménagement du bassin versant ou d'un aménagement curatif, et s'il existe d'autres projets de débusage. Nicolas Floch répond que ce projet a été imaginé pour répondre à un souci d'inondation de logements autour de cette zone, à cause du busage existant, qui est sous dimensionné. Ce projet répond à un enjeu d'inondation. Il aurait pu s'agir de se limiter à remplacer les buses par des plus grandes, mais il a été choisi de remettre le cours d'eau à l'air libre, là où c'est possible, et de créer une zone d'expansion de crue. Cet aménagement se situe à l'aval d'un autre système de gestion des eaux pluviales, situé au bord de la RN12, en face de la prison.

Il ajoute que ce projet est intégré au schéma directeur de gestion des eaux pluviales, qui est en cours de finalisation, et qui définit un programme d'ensemble sur la collectivité.

La DDTM indique qu'elle ne prend pas part au vote.

Avis	Favorables	Abstentions	Défavorables
Votes	Unanimité des votants	-	-
Résultat	Adopté		

La CLE émet un avis favorable sur le projet de renaturation partielle du cours d'eau du Spernot, lieu-dit Keravelloc, à Brest.

Avis de la CLE sur le bilan et les perspectives du SAGE

Présentation par P Masquelier à l'aide d'un diaporama joint en annexe.

Francis Grosjean informe les membres de la CLE de la position inconfortable des agences de l'eau, dont l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, qui se voit amputée par l'Etat d'une partie de ses recettes, au profit d'activités le plus souvent éloignées du sujet de l'eau. Les prélèvements répétés de l'Etat sur des budgets alimentés par les usagers de l'eau conduisent à s'interroger sur la validité du principe résumé par la formule "l'eau paie l'eau". Malgré les interventions d'associations d'élus, dont l'Association des Maires de France (AMF), il sera difficile de revenir en arrière. En attendant, l'AELB indique que ses aides financières vont baisser, et qu'elle réfléchit, dans le cadre de son XIème programme, à de nouvelles modalités. Il faut donc s'attendre, dès 2018, mais plus fortement à partir de 2019, à des baisses des aides de l'Agence sur nos programmes de SAGE et de bassins versants.

Francis Grosjean ajoute que des assises nationales de l'eau devraient se dérouler au premier semestre 2018.

La CLE est invitée à donner son avis sur le bilan 2016 et les perspectives 2017/2018 de ses travaux.

Avis	Favorables	Abstentions	Défavorables
Votes	Unanimité	-	-
Résultat	Adopté		

La CLE du SAGE de l'Elorn approuve le bilan de ses travaux et les perspectives proposées.

Présentation du tableau de bord 2016 du SAGE de l'Elorn

Le tableau de bord du SAGE est mis à jour annuellement dans le cadre d'un volontariat au service civique. Cette année, le volontaire a rapidement trouvé un emploi, et a quitté le Syndicat avant d'avoir pu réaliser sa mission, qui sera menée à son terme en 2018.

Présentation par Philippe Masquelier à l'aide d'un diaporama, joint en annexe.

Arnaud Clugery s'étonne que l'on confie un tel travail à un volontaire en service civique, qui ne doit pas occuper un poste qui pourrait l'être par un agent. Il lui est répondu que la mise à jour du tableau de bord

du SAGE a toujours été confiée à un volontaire en service civique. C'est la première fois que celui-ci s'en va avant d'avoir terminé. D'autre part, on peut se demander ce qui, dans une association, une collectivité, ou un service public, peut être confié à un volontaire en service civique, qui ne pourrait l'être à un agent.

La CLE prend acte de cette présentation.

Remise en place et missions des commissions (ou groupes de travail)

3 groupes de travail (commissions) ont été reconstitués en 2016.

Leur composition n'est pas figée (membres de la CLE et (ou) techniciens des structures locales) – 8 à 12 personnes (hors techniciens du SBE).

Objet : Suivre les travaux de relecture du SAGE sur ces thématiques, et préparer les avis du Bureau et de la CLE

- GT Qualité des eaux douces et littorales (présidé par Francis Grosjean)
- GT qualité des milieux (présidé par Jérémy Person)
- GT Quantité (présidé par Henri Billon)

Fréquence de réunions : 1 à 3 fois par an, en fonction de l'avancement du travail

Force est de constater que les réunions de ces groupes en 2016 n'ont pas été très suivies par les membres de la CLE (GT qualité eaux : 5 personnes, hors agents du SBE – GT qualité des milieux : 7 personnes, hors agents du SBE – GT quantité : 1 personne, hors agents du SBE).

Francis Grosjean encourage vivement les membres de la CLE à participer à ces groupes de travail, car c'est dans ces groupes que se construit la relecture du SAGE.

Dans un contexte réglementaire en pleine évolution, qui appelle au renforcement du rôle des CLE dans le portage des politiques locales de l'eau, il est important que leurs membres, et notamment les élus, restent mobilisés, et ce malgré les agendas dont chacun sait qu'ils sont chargés.

La question est alors posée aux membres de la commission : conviendrait-il que chacun s'inscrive dans un groupe ou continue-t-on de faire appel au volontariat ? Une réponse claire ne se dégageant pas, c'est plutôt par défaut que le premier terme de l'alternative est retenu.

Francis Grosjean invite donc chaque membre de la CLE à se positionner pour s'inscrire dans un (au moins) des groupes de travail.

Quelqu'un propose de travailler par échange de courriels.

Viviane Bervas propose de fonctionner sous forme de séminaire (à la ½ journée ou à la journée), en ateliers, qui se retrouvent à la fin pour une mise en commune de leurs travaux.

NB : Yann-Fanch Kernéis en réunion de Bureau, a proposé que ces groupes de travail se réunissent en fin de journée. C'est possible, mais ces réunions interfèreront forcément avec celles déjà organisées dans les collectivités locales ou les instances diverses.

NB : les membres de la CLE seront sollicités sur la base de modalités qui leur seront proposées après avis du bureau.

Plan de travail de la reprise de la relecture du SAGE, cahiers des charges des études prévues

Présentation par Philippe Masquelier

1 Actualisation de l'état des lieux et des milieux du territoire

Partie réalisée en régie

- Caractéristiques du territoire A réaliser
- Aménagement du territoire A réaliser
- Evolution qualitative et quantitative des eaux
 - Qualité des eaux souterraines Réalisé (GT 2016)
 - Qualité des eaux superficielles Réalisé (GT 2016)
 - Gestion quantitative de la ressource Réalisé (GT 2016)

2 Diagnostic socio-économique du territoire

A réaliser

Partie réalisée par un prestataire

- Poids économique des activités et développement du territoire
 - Démographie
 - Poids des Activités économiques
 - Dynamique de développement du territoire et état de la ressource
- Les dépenses liées à la gestion de l'eau
- Analyse des circuits financiers liés à l'eau

3 Evaluation de la mise en œuvre du SAGE

Partie réalisée en régie

- Analyse de l'état d'avancement des préconisations
- du SAGE à partir du Tableau de Bord Réalisé en partie (GT 2016)
- Diagnostic des écarts constatés entre les objectifs
- et la situation actuelle A réaliser
- Analyse de la pertinence des préconisations du SAGE
- au regard de la situation actuelle A réaliser
- Propositions d'orientations pour une évolution du SAGE A réaliser

4 Enjeux du SDAGE Loire-Bretagne et du PAMM Manche-Mer du Nord sur le territoire

Partie réalisée en régie et en prestation

Le SDAGE Loire-Bretagne

- Enjeux locaux du SDAGE et de son programme de mesures (régie) A réaliser (PAOT)
- Thématiques à prendre en compte (régie) A réaliser
- Expertise « diatomées » (prestation) Réalisée
- Etude « Têtes de bassins versants » (CD29 + régie) A réaliser (Voir CD29)
- Proposition nouvelle : profils conchylicoles (prestation) A réaliser

Le Programme d'Action Milieu Marin

- Enjeux locaux du PAMM Manche / Mer du Nord (régie) A réaliser
- Thématiques à prendre en compte (régie) A réaliser

Planning prévisionnel

Démarche qui s'appuie sur la remise en place des groupes de travail (ou commissions)

- Actualisation de l'état des lieux et des milieux du territoire
Interne + stage Septembre 2018
- Diagnostic socio-économique du territoire
Etude à lancer fin 2017 Novembre 2018
- Evaluation de la mise en œuvre du SAGE
Partie réalisée en régie Hiver 2018
- Enjeux du SDAGE et du PAMM
Partie réalisée en régie et en prestation
 - Partie régie Novembre 2018
 - Partie études à lancer début 2018
 - Etude têtes de bassins en partie départementalisée A caler avec le CD29
 - Etudes profils : lancer d'abord les zones les plus problématiques (Rivière de Daoulas + Penfoul) Automne/hiver 2018

La CLE est invitée à donner son avis sur le programme 2018 de la relecture du SAGE, son planning et le fonctionnement des groupes de travail

Avis	Favorables	Abstentions	Défavorables
Votes	Unanimité	-	-
Résultat	Adopté		

La CLE du SAGE de l'Elorn approuve le plan de travail de la reprise de la relecture du SAGE.

Informations diverses.

- GEMAPI

Francis Grosjean informe les membres de la CLE que la GEMAPI, nouvelle compétence des EPCI/FP, va entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Sur notre territoire de SAGE, la CCPLD et la CCPL ont prévu de confier, dans le cadre d'une délégation, la mise en œuvre de la partie concernant la gestion des milieux aquatiques au Syndicat de bassin de l'Elorn, qui modifie ses statuts en conséquence. Une convention sera passée pour caler les modalités de cette délégation.

- Avis de la CLE sur la SOCLE

La CLE a donné son avis sur le projet de stratégie de l'organisation des compétences locales de l'eau au printemps 2017.

Force est de constater qu'aucune de ses remarques et propositions n'a été prise en compte.

Selon Francis Grosjean, il est clair que les structures d'animation de l'ouest breton devront à terme évoluer dans le sens d'un rapprochement. Dans cette perspective, l'EPAGA, qui porte le SAGE de l'Aulne et est très concerné par l'exutoire de la rade de Brest, fait figure de partenaire naturel pour notre bassin d'où l'intérêt d'activer rapidement la commission Intersage, mise en place par les deux CLE concernées..

- Semaine de l'Elorn – bilan

La 15^{ème} édition de la semaine de l'Elorn s'est déroulée du 25 septembre au 1^{er} octobre 2017 sur le thème de l'eau et la biodiversité :

- 900 élèves de 15 écoles primaires du territoire ont bénéficié des animations proposées, du lundi au vendredi, à la Maison de la rivière à Sizun et au Centre de Moulin Mer à Logonna-Daoulas.
- Une dizaine d'agriculteurs a participé à la journée « bocage et biodiversité » du mercredi, animée par la Fédération de chasse des Côtes d'Armor, et une vingtaine à la réunion « conversion bio » du vendredi animée par la Maison de l'agriculture biologique du Finistère.
- Le samedi matin, 17 élus et membres de la CLE de l'Elorn ont participé à une balade contée aux sources de l'Elorn, organisée en collaboration avec l'association ADDES, au cours de laquelle plusieurs actions menées par le Syndicat de bassin ont été présentées : évolution de la qualité de l'eau, gestion de la ressource en eau, espèces emblématiques des landes et tourbières, préservation du bocage et des prairies naturelles.
- Le dimanche après-midi, le grand public était invité à participer, au bord du lac du Drennec, à un rallye-découverte des « Supers pouvoirs de la nature » et à des animations sur l'eau et la biodiversité.

Les visiteurs ont, également, pu découvrir la galerie souterraine du barrage du Drennec et sa microcentrale hydroélectrique, ainsi que les oiseaux du lac à partir de l'observatoire ornithologique.

En raison du mauvais temps, moins d'une vingtaine de personnes a participé au rallye-nature et environ une cinquantaine aux autres animations.

- Information sur les travaux au barrage du Drennec

A la suite de l'examen technique complet du barrage, qui a été réalisé en 2016 sans vidange, il a été décidé de procéder à la remise en état de la conduite forcée du barrage, et des vannes de cette conduite (vanne de sécurité et vanne à jet creux). A la suite d'une consultation, il a été choisi de remplacer la conduite et la vanne de sécurité par des matériels neufs, et de rénover la vanne à jet creux. Il est à noter que de l'amiante et du plomb ont été sur l'ensemble des éléments de cet équipement, ce qui a pesé sur le montant des travaux, avoisinant les 400 000€ TTC (maîtrise d'œuvre incluse).

Dès le début de l'année 2018, les travaux suivants seront réalisés :

- Mise en place d'un batardeau pour boucher l'entonnement de la conduite forcée (plongeurs) ;
- Démontage des vannes ; découpe et évacuation de la conduite ;
- Décapage et remise en peinture des éléments restant en place ; remontage de la conduite ; remise en place des vannes, branchements divers, tests, réouverture de l'entonnement.

La fin des travaux est prévue pour la mi-mars.

En attendant, les lâchers du barrage se feront à partir des vannes de fond, dans la galerie inférieure.

En 2019, sera réalisée la rénovation des vannes de fond.

- Forte contamination de l'anse Penfoul – Mortalité de coquillages en rade

Une forte contamination des coquillages fouisseurs a été détectée dans l'anse de Penfoul, entre les communes de Plougastel-Daoulas et Loperhet. Les investigations auprès des collectivités, des gestionnaires de l'assainissement, des entreprises locales, n'ont pas permis de retrouver l'origine de cette contamination.

Les pêcheurs professionnels de la rade de Brest se sont émus de l'extrême faiblesse des niveaux de capture d'huîtres plates et de pétoncles depuis le redémarrage de la saison cet automne, et pensent qu'une forte mortalité de ces espèces en est la cause.

Cette hypothèse semble confirmée par certains scientifiques ayant plongé récemment dans les secteurs concernés (principalement le long du littoral de Plougastel-Daoulas, entre la pointe de l'Armorique et le pont de l'Iroise).

Pour l'instant, seules des hypothèses sont émises pour expliquer ce phénomène, qui pourrait être dû à des maladies ou (et) à de la prédation.

Voir articles de presse en pages suivantes.

- Qualité des eaux de baignade 2017 – résultats transmis par l'ARS

La qualité des eaux de baignade sur le territoire du SAGE de l'Elorn est en amélioration, mais il faut noter que les résultats restent fragiles, notamment sur les plages situées au nord de la rade

Commune	Plage	Classement 2015	Classement 2016	Classement 2017
BREST	Ste Anne	BON	BON	BON
BREST	Moulin Blanc 1 ^{er} poteau	SUFFISANT	SUFFISANT	BON
GUIPAVAS	Moulin Blanc Costour	BON	BON	BON
GUIPAVAS	Pen an Traon	SUFFISANT	BON	BON
LE RELECQ- KERHUON	Moulin Blanc Cantine	INSUFFISANT	INSUFFISANT	SUFFISANT
LE RELECQ- KERHUON	Passage	SUFFISANT	BON	BON
PLOUGASTEL- DAOULAS	Larmor	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT
PLOUGASTEL- DAOULAS	Porsmeur	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT
PLOUGASTEL- DAOULAS	L'Auberlac'h	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT
PLOUGASTEL- DAOULAS	Porsguen	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT
LOGONNA- DAOULAS	Anse du Roz	BON	EXCELLENT	EXCELLENT
LOGONNA- DAOULAS	Yelenn	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT
LOGONNA- DAOULAS	Pte du Bindy	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT

LOGONNA- DAOULAS	Porsisquin	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT
L'HOPITAL- CAMFROUT	Kerdreolet	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT
L'HOPITAL- CAMFROUT	Tibidy	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT
SIZUN	Drennec ouest	BON	BON	BON
COMMANA	Drennec est	SUFFISANT	BON	BON

- Proposition de l'AAPPMA concernant une visite de terrain pour observer des frayères à saumon entre le 15 et le 22 décembre

L'AAPPMA proposait d'organiser une sortie « frayères » pour les membres de la CLE. Or le PNRA, en collaboration avec le SBE et la Maison de la Rivière, organise une sortie « découverte du saumon atlantique » le 16 décembre. Les membres de la CLE sont invités à participer à cette sortie.

Prochaine réunion de la CLE : le 16 mars 2018 à 14h

* * *
*

Coordonnées de l'animateur du SAGE

Philippe MASQUELIER
Syndicat de Bassin de l'Elorn
Ecopôle - Guern ar Piquet - 29460 DAOULAS
Tel : 06 77 69 41 57
 Courriel : philippe.masquelier@bassin-elorn.fr
 Internet : <http://www.bassin-elorn.fr>

Rade de Brest. Les huîtres et les pétoncles disparaissent

Publié le 21 décembre 2017 à 11h50

[Stéphane Jézéquel](#)



Pour échapper aux prédateurs, nombreux en rade de Brest, le pétoncle noir a besoin de coquilles vides et d'abris en tous genres. La mortalité des huîtres plates n'arrange pas ses affaires.

Si le mystère reste entier, des pistes sont avancées par Stéphane Pouvreau, chercheur à Ifremer pour préserver les gisements de la rade.

En six mois, huîtres plates et pétoncle noirs ont disparu à 80 % des gisements historiques de la rade de Brest ! « Le phénomène a été aussi brutal que resserré dans le temps. Les pêcheurs qui, lors de leurs derniers coups de drague au printemps dernier, n'avaient rien remarqué, ont découvert, cet automne, des gisements complètement dépeuplés. De nombreuses coquilles vides d'huîtres, encore liées, montre que la mortalité est intervenue récemment. « Huîtres et pétoncles ont sans doute disparu pour des raisons différentes » avancent les scientifiques dépêchés sur le sujet. Pour l'huître plate, Stéphane Pouvreau avance l'hypothèse d'un parasite très présent dans les eaux de la rade en 2017 et qui pourrait être à l'origine de cette brutale et massive mortalité. Véhiculé par d'autres animaux marins, le *Bonamia* ne touche pas les huîtres creuses mais a des conséquences mortelles sur les bancs d'huîtres plates. La disparition de l'huître plate de la rade (un stock jusqu'à 200.000 tonnes au début des années 1970) a été attribuée à ce parasite et a conduit au développement de la creuse originaire du Japon. Aujourd'hui, les chercheurs essaient d'identifier un croisement entre la présence de ce parasite et une pollution, une maladie ou un autre facteur impactant.

Prédateurs en pagaille

Pour le pétoncle noir, une autre série d'hypothèses est privilégiée. On ne retrouve pas de coquilles vides mais plus de pétoncle du tout sur les sites habituels de pêche. « Nous privilégions la piste de la prédation en masse des jeunes pétoncles au printemps, et notamment après les passages de bancs massifs de daurades (surtout royales) ». « Sur tous les sites où les pétoncles se développent à découvert, on n'en trouve plus », appuie le scientifique. « D'après nos dernières plongées, seuls les sites où les pétoncles peuvent bénéficier d'un abri naturel, sous un caillou ou une vieille coquille, sont encore fréquentés des pétoncles noirs. D'où l'hypothèse de la prédation en terrain découvert ».

Et ces prédateurs peuvent être nombreux en rade de Brest. En plus des daurades, il semblerait que les roussettes, les raies, étoiles de mer et bigorneaux perceurs participent largement au festin sous-marin. Mais si le stock d'huîtres et de pétoncles s'est effondré, la prédation ne devrait-elle pas suivre la même tendance ? « Pas sûr, ces prédateurs ont la capacité de se reporter sur d'autres espèces et de continuer d'exercer une pression diversifiée en rade de Brest, tout en se maintenant » ajoute Stéphane Pouvreau. D'où l'importance d'offrir la possibilité aux pétoncles et aux huîtres de se développer à l'abri des prédateurs friands des jeunes coquilles faciles à broyer.

Soutenir les gisements mères

« Il faut s'organiser et soutenir les bancs d'huîtres-mères, les deux sites de la baie de Daoulas ou de l'Élorn, d'où les reproducteurs essaient en grande quantité leurs larves dans l'ensemble de la rade de Brest. Il faut développer des abris naturels et réensemencer sur ces zones à couvert. Il faut également s'efforcer de mieux pêcher ces gigantesques bancs de daurades qui sont dévastateurs, même si cette pêche s'avère difficile à mener en raison de la méfiance et des apprentissages connus de ce poisson ». Alors comment garantir le développement des pétoncles et des huîtres en zones libres, à découvert ? « Nous n'avons aujourd'hui pas la réponse. Mais il faut éviter la disparition de ces gisements historiques et tenter d'enrayer les phénomènes d'emballement avec, par exemple, la disparition des huîtres plates entraînant, par suppression d'abri, celle des pétoncles. Alors faut-il récupérer les coquilles d'huîtres consommées pour les immerger en rade de Brest ? « Des systèmes de collectes existent ailleurs. On peut s'en inspirer, il faut en tout cas mieux s'organiser contre les phénomènes de prédation ». Et poursuivre les analyses pour identifier les causes multiples et parfois croisées qui ont conduit à ces disparitions massives.

© Le Télégramme <http://www.letelegramme.fr/finistere/brest/rade-de-brest-disparitions-inexpliquees-21-12-2017-11789298.php#Dwwx1I3i1FJUizUE.99>

Coquillages contaminés dans la rade de Brest : les pêcheurs écrivent au ministre Nicolas Hulot

Mortalité inquiétante des pétoncles et huîtres plates, contamination des Saint-Jacques par la toxine ASP, les pêcheurs de la rade de Brest tirent la sonnette d'alarme.

Publié le 27 Déc 17 à 11:28 | Modifié le 28 Déc 17 à 10:03



La contamination des coquilles Saint-Jacques par la toxine ASP peut aller jusqu'à l'interdiction de la pêche. (©CDPMEM29.)

Les **pêcheurs de coquillages** de la rade de **Brest** n'ont pas le moral. Cette année encore, les **coquilles Saint-Jacques** sont contaminées par la **toxine ASP**, produite par une micro-algue, pseudo-nitzschia. Une contamination qui contraint fortement l'exploitation quand elle ne l'interdit pas totalement, comme ce fut le cas en 2014. « Nous ne connaissons pas les facteurs favorisant le développement de cette toxine ni pourquoi les Saint-Jacques la stockent très longtemps, des mois voire des années », explique **Solenne Le Guennec**, coordinatrice au sein du [Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins](#).

Les pêcheurs en grande difficulté

Depuis des années, le comité tente, avec ses partenaires scientifiques, d'obtenir des financements pour la recherche sur l'ASP. Sans succès. « Pourtant, des contaminations régulières ont été constatées aux Glénan, dans le Morbihan, en baie de Seine. Mais cela n'est apparemment pas encore suffisant pour s'en inquiéter au niveau national. »

Les dégâts, importants, causés par cette toxine ont mis à mal la filière :

Le nombre de navires est passé de 70 en 2013 à 38 cette année, soit une perte d'un tiers des effectifs de la flottille.

Des navires de moins de 11 mètres qui, l'hiver, dépendent de la rade puisque les conditions météorologiques ne leur permettent pas de naviguer en mer d'Iroise. « Ces pêcheurs sont aujourd'hui en grande difficulté et sont inquiets quant à leur avenir. » Le Comité des pêches va, à nouveau déposer un dossier de financement pour des études de l'ASP auprès, cette fois-ci, du [Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche](#). « Il y a urgence. »

Mortalité inexpliquée

Autres faits inquiétants constatés par les pêcheurs, la disparition totale et inexpliquée du **pétoncle noir**, espèce emblématique de la rade de Brest, et une mortalité importante de l'**huître plate**. Un constat partagé avec les scientifiques de l'[Ifremer](#) et de l'[Institut européen de la Mer](#). « Actuellement, les pêcheurs atteignent difficilement les 3 tonnes de production d'huîtres contre 15 tonnes en temps normal », précise Solenne Le Guennec.

Accablés par ces problèmes, les pêcheurs ont écrit au [ministre de la Transition écologique et solidaire](#), Nicolas Hulot.

« Nous voulons connaître la cause de ces problèmes environnementaux. Nous demandons que des études scientifiques soient menées et qu'une aide d'urgence soit déployée afin de soutenir les entreprises. »

[Sylvie Béchet Côté Brest](#)